

LE HOBYOT PARLÉ AU YÉMEN

Marie-Claude SIMEONE-SENELLE

LLACAN-CNRS-INaLCO, Université Sorbonne Paris-Cité ;
CEFAS (Sanaa) ; ILD (Djibouti).

PROLOGUE

Ce document est l'ébauche du chapitre *Hobyot* rédigé en 2010, destiné à l'ouvrage en cours, *Les langues sudarabiques parlées au Yémen*. On comprendra que les événements tragiques traversés par le Yémen ont pu empêcher l'avancée normale de ces travaux.

Il n'en reste pas moins que ces quelques pages constituent la première monographie de la langue, destinée à la faire connaître, à mettre en valeur son originalité et à comprendre pourquoi on a pu la rapprocher à la fois du mehri oriental et du jibbali. Elles sont aussi destinées à éveiller la curiosité des linguistes, sémitisants ou non, à les inciter à combler ces lacunes et à entreprendre des recherches qui risquent de perdre leur objet très rapidement. C'est pourquoi, je juge que ces données doivent être publiées le plus rapidement possible en l'état.

Toutes les données sont issues de mes recherches sur le terrain, à l'extrême est du gouvernorat du Mahra au Yémen, à al-Ghaydha, Jadib et Hawf, ainsi que dans des villages de montagnes, à la frontière entre Oman et le Yémen. Pour comparaison il sera fait appel aux données sur le hobyot parlé en Oman qui a fait l'objet d'un dictionnaire (le seul à ce jour) (Nakano, 2013) et aux rares exemples disséminés dans le *Mehri Lexicon* (Johnstone, 1987).

INTRODUCTION

Le hobyot peut-être désigné comme la sixième langue sudarabique moderne¹ c'est la dernière répertoriée et c'est aussi celle qui est la moins connue. Deuxième langue SAM parlée sur le continent au Yémen, elle est aussi parlée en Oman.

La mission effectuée dans la région de langue hobyot au Yémen, en novembre 2007, a permis de revoir et de mettre à jour certaines des données relevées entre 1985 et 1994 et publiées en 1997 (Simeone-Senelle 1997: 379). Le nombre de locuteurs est apparu plus élevé aux dires des principaux intéressés. L'évaluation raisonnable, en tenant compte du nombre de familles par villages et du nombre de villages permanents, peut se situer autour de 400. Il faut préciser que certains,

¹Rappelons les autres langues de ce groupe : mehri, harsusi, bathari, jibbali/shehri, soqotri. Seuls le mehri et le hobyot sont parlés au Yémen et en Oman. Le soqotri est parlé exclusivement au Yémen (dans l'archipel de Soqotra).

parmi les habitants qui se réclament de cette langue, s'estiment à plus de 2000 au total dans les deux états, et que d'autres vont jusqu'à 4000. Tous expliquent le petit nombre relevé dans les années 80-90 par le fait que beaucoup de locuteurs, à la suite du conflit dans le Dhofar, avaient quitté la montagne et qu'ils sont rentrés peu à peu, il se peut cependant que, depuis cette enquête, le mouvement vers l'est ait repris. La vie était alors devenue plus facile dans la montagne avec les groupes électrogènes collectifs, l'installation d'écoles primaires, la route asphaltée qui désenclave la région et la relie à toutes les villes de la côte yéménite et omanaise, autant de facteurs expliquant la « réinstallation » des Hobyot. La situation qui règne au Yémen ces dernières années a sans aucun doute changé la donne et remodelé le paysage humain. Si les informations sur le nombre, sont contradictoires, et parfois fantaisistes, toutes concordent pour dire que les locuteurs de hobyot sont plus nombreux au Yémen, concentrés dans les montagnes au-dessus du village de Hawf et sur sa côte. Dans le sultanat d'Oman, quelques villages en abritent sur les pentes du Jabal Qamar, et le premier village après la frontière, Sarfēt [šarfēt], est, aux dires de mes informateurs, de langue hobyot. Un certain nombre sont allés s'installer pour des raisons économiques à Salalah, centre portuaire de première importance. En l'état actuel de nos connaissances, il est de toutes façons impossible de déterminer leur nombre exact, même s'il semble bien que les premières estimations sont caduques. Les Hobyot sont originaires d'une région où les gens se sont toujours beaucoup déplacer, au gré des pluies de mousson, de par leurs traditions de vie pastorale, et pour des raisons économiques et politiques.

LES HOBYOT DU YÉMEN

Au Yémen, les Hobyot occupent donc une zone bien délimitée et bien plus restreinte que ce que l'on pensait jusqu'à ce jour². Elle s'étend sur un peu plus de 20 kms vers le nord, dans la montagne au-dessus du village de Hawf et du cap Darbat 'Ali, frontière entre la république et le sultanat. La limite est pour les Hobyot bien marquée : la montagne au-dessus de Jadib est de langue mehriyot. De leur foyer d'origine, la montagne, certains sont descendus s'installer momentanément ou définitivement sur la côte. C'est ainsi que les habitants de Hawf ont tous majoritairement pour langue première le hobyot, alors que Jadib est resté exclusivement mehriyot. Dans le « faubourg » occidental de Jadib, à Rehen, des habitants de langue mehriyot et hobyot se côtoient dans la vie quotidienne, souvent à l'intérieur d'une même famille. Les pentes de la montagne « hobyot » sont parsemées de petits hameaux rassemblant quatre ou cinq familles et regroupés autour de points d'eau, nombreux dans la région. Ils se caractérisent par leur habitat³. Ce sont en effet des cases de forme ronde au mur de pierre et au toit

² Comparer les données de Simeone-Senelle 1997: 379 avec celles du même auteur 2011: 1074.

³ Cf. photographie du village de Taqa dans Simeone-Senelle 2010.

couvert de chaume, ce dernier étant de plus en plus protégé des lourdes pluies par des bâches de plastique bleu. Les habitations peuvent être entourées par des branches d'épineux qui délimitent l'aire de vie de la famille. Autour du village se trouvent les parcelles cultivées en terrasse qui produisent du millet et des cultures potagères, quelques bananiers, figuiers. Les troupeaux (camélidés, bovins, caprins et quelques ovins) sont éparpillés tout autour dans une végétation qui se fait très dense après la mousson. C'est dans les anfractuosités de la montagne que les hommes récoltent, entre juin et octobre, un miel sauvage réputé dans la région. Jusqu'à la fin du 20^{ème} siècle, pendant cette période des pluies, les habitants désertaient les villages à flanc de montagne pour se réfugier plus haut avec leurs animaux dans des grottes. De nos jours, si cette transhumance perdure, elle a beaucoup diminuée, la vie traditionnelle étant en perte de vitesse. Les gens de la côte partagent les mêmes activités que les locuteurs de langue mehri (dans sa variété mehriyot). Les hommes participent à l'activité maritime, font du petit commerce, d'autres parmi les jeunes sont fonctionnaires. Les femmes de Rehen se différencient par des activités artisanales comme la poterie et la vannerie. L'ouverture d'écoles dans la montagne et sur la côte ainsi que le collège de Jadib permettent aux enfants d'être scolarisés sur place. Certains d'entre eux continuent leurs études à al-Ghaydha où un lycée, voire l'Université du Hadramawt et du Mahra, peut les accueillir.

DÉCOUVERTE ET NOM DE LA LANGUE

C'est en 1979 que le terme *hōbyōt* apparaît pour la première fois (Johnstone, 1981 : xii, n. 4), dans la préface du *Jibbali Lexicon* (*id.* 1981 : xii) cinq lignes lui sont consacrées. Johnstone le localise sur la frontière du Dhofar et du Sud Yémen⁴, et le peu de données dont il dispose ne lui permettent pas alors de trancher sur son statut de langue ou de dialecte. Pour lui, trop de particularismes empêchent d'assimiler le hobyot au dialecte occidental du jibbali (langue sudarabique en contact dans cette région). Il mentionne à cette occasion les travaux menés par Miranda Morris « in the last few years ». Quelques années peu plus tard (Johnstone, 1988 : xi), dans l'introduction de son *Mehri Lexicon*, publié cinq ans après sa mort, il cite à nouveau le hobyot, en lui accordant sept lignes au cours desquelles il précise qu'il est parlé des deux côtés de la frontière par un petit nombre de locuteurs. Sur le plan linguistique, le hobyot lui apparaît comme beaucoup plus proche du mehri (entendons ici la variété parlée au Dhofar, en Oman) avec cependant quelques traits de phonologie et de nombreux termes de

⁴ Jusqu'à l'unification du Yémen, en 1990 le gouvernorat du Mahra faisait partie de la République démocratique et populaire du Yémen, désignée aussi par *Sud Yémen*.

vocabulaire qui ne le rattachent qu'au jibbali⁵. Il tient à préciser qu'il ne s'agit pourtant pas d'une langue mixte, comme celle utilisée dans la poésie jibbali. Enfin, il informe que les quelques termes hobyot, insérés dans le *Mehri Lexicon* à des fins de comparaison, proviennent des notes de terrain de Miranda Morris en Oman.

Entre ces deux parutions, en 1983, dans le Mahra, à Qishn, la *Mission Française d'Enquête Linguistique au Sud-Yémen*⁶ eut l'occasion de travailler avec deux locuteurs originaires de la région de Hawf et de langue maternelle hobyot. Les premières données (essentiellement lexicales) en hobyot du Yémen furent alors enregistrées à Qishn. La première enquête dans l'aire strictement hobyot eut lieu deux ans plus tard, dans la région de Hawf⁷. Elle fut suivie de cinq brefs séjours entre 1988 et 2007 dans la même région à Hawf, Rehen et des villages de la montagne, ainsi qu'à al-Ghaydha auprès de plusieurs locuteurs originaires de Hawf et de Hedemet. Si ces recherches ont permis de notables avancées dans la connaissance de la phonologie, de la morphologie et de la syntaxe du hobyot du Yémen, leur diffusion est restée confidentielle : conférences et séminaires à l'université d'Aden qui présentaient le hobyot en comparaison avec le mehri, une intervention consacrée au hobyot,⁸ lors d'un symposium sur les langues et dialectes parlés au Yémen (Aden 1999), seules quelques données sont publiées (Simeone-Senelle 1991, 1997, 2011), mais aucune étude exhaustive n'existe encore sur les structures de cette langue. Une partie du lexique hobyot, relevé au Dhofar par Miranda Morris dans les années 80, a été pris en compte, on l'a vu, dans le *Mehri Lexicon* (Johnstone, 1988). A ma connaissance, le seul article consacré au hobyot est celui de Arnold (1993) qui examine des traits de phonologie et de morphologie du hobyot du Dhofar, dans une optique de comparaison avec le mehri du Dhofar et le jibbali. Ces données ont été relevées en Jordanie, auprès d'un informateur dont on sait seulement qu'il était originaire du Dhofar (Arnold 1993: 18).

⁵ (1982: 339b) 'Hobyot seems to be a Mahri dialect with a considerable intermixture of Djibbali'. Dans l'*Encyclopédie de l'Islam* (n.e. 1991: 82) il avait aussi rapproché le hobyot du harsūsi, d'un point de vue lexical.

⁶ Devenue après l'unification du Yémen la *Mission française d'Enquête linguistique sur les langues du Yémen*. Les deux responsables en ont été entre 1983 et 1991 A. Lonnet et M.-Cl. Simeone Senelle, A partir de 1992, M.-Cl. Simeone-Senelle en est devenue la seule responsable.

⁷ Certaines de ces premières données furent présentées au Cinquième Congrès International de Chamito-sémitique à Vienne (Autriche) en septembre 1987 (Simeone-Senelle 1991).

⁸ Simeone-Senelle. L'intervention avait pour titre 'Hobyot the sixth Modern South Arabian language'. Elle est reprise et développée en février 2010, lors du *Symposium Yemen-Oman*, à l'Université du sultan Qabus à Mascate (Simeone-Senelle (2010)

NOMS DE LA LANGUE ET DIALECTOLOGIE

Le nom *hobyot* désigne chez les locuteurs de mehri, à la fois la langue et ses locuteurs, même si ces derniers se disent plutôt Mahra de langue *hobyot*⁹ [**hōbyyt**], [**həwbyōt**], [**həwbyūt**]¹⁰. L'origine et le sens de ce terme reste obscur. Les arabophones connaissant son existence ont « arabisé » le nom en **hūbiyya**. Certains Mahra ont intégré le terme à la morphologie du mehriyet et utilisent **hubiyet** pour désigner la langue. Johnstone (1982: 339b) est le seul à relever le nom **whēbyōt** qui lui semble désigner peut-être une variété dialectale de *hobyot* du Dhofar, marquée par une plus grande interférence avec le *jibbali*¹¹.

Les locuteurs de *hobyot* de la montagne sont en contact permanent avec d'autres sudarabophones. Du côté yéménite, il s'agit des locuteurs de mehri dans sa variété dialectale mehriyot (mehri oriental du Yémen) et, du côté omanais, des locuteurs de mehri du Dhofar et de *jibbali/shehri*. L'arabe, comme dans l'ensemble de la région, est la langue seconde qui pour les jeunes générations tend à devenir la seule langue de communication. Il n'en reste pas moins que la situation est encore en 2007 celle du multilinguisme : *hobyot*, mehriyot, arabe auquel peut parfois s'ajouter le *jibbali*. On voit aussi certains locuteurs « abandonner » leur langue maternelle pour n'utiliser, dans un cadre régional, en sus de l'arabe, que le mehriyot (Sima, 2001, Simeone-Senelle 2007).

Ces contacts interfèrent de manière remarquable sur le *hobyot*. On peut y discerner des différences dialectales qui ne peuvent s'expliquer que par cette influence. Il semble logique, dans cette optique, que Johnstone et Arnold, au vu de données portant sur le *hobyot* du Dhofar puissent faire des rapprochements avec des traits propres à la fois au mehri du Dhofar et au *jibbali*. Nous avons vu que Johnstone laisse entendre qu'il y aurait deux variétés dialectales, l'une plus influencée par le mehri (**hōbyōt**) et l'autre par le *jibbali* (**whēbyōt**). On verra que le *hobyot* parlé au Yémen se révèle très proche du mehriyot, pas du mehriyet (variété occidentale) éloigné géographiquement. Les locuteurs de mehriyet disent ne pas comprendre le *hobyot*. Ceux de mehriyot, de la région la plus orientale, ont une connaissance au moins passive du *hobyot*. Beaucoup de locuteurs natifs de *hobyot*, quant à eux, s'ils comprennent bien le mehriyot (et beaucoup sont bilingues) ont manifestement des difficultés de compréhension, pouvant aboutir à l'incompréhension, avec les locuteurs de mehriyet.

⁹ Ils revendiquent aussi leur présence dans la région avant que les Mahra de langue mehri n'arrivent.

¹⁰ Arnold (1993 : 17) donne aussi le nom de **hkelyōt**. En réalité ce terme est l'équivalent féminin de **əḥkli** qui désigne un dialecte *jibbali/shehri* parlé exclusivement au Dhofar. Les locuteurs de *hobyot*, interrogés en 2006 et 2007, sont formels, il ne peut en aucun cas s'agir de *hobyot* mais bien d'un dialecte **šheri** 'montagnard', ou **jibbali**. C'est au travers de l'étude de cette variété qu'il translittère *ehhkili*, que Fulgence Fresnel (1838) a découvert et fait connaître le *jibbali*.

¹¹ '...**whēbyōt**, may in fact be the same as *Hōbyōt*, with perhaps a greater admixture of *Djibbali*'.

Je voudrais aussi noter un autre phénomène, ignoré jusqu'ici, qui a pu jouer un rôle important dans la constitution de variétés dialectales en hobyot. Il s'agit de l'existence chez certains locuteurs d'un substrat linguistique d'origine non-sémitique (une ou, plus vraisemblablement, plusieurs langues). La grande majorité de ces locuteurs résident essentiellement à Rehen et aux environs de Hawf. Ces citoyens yéménites sont des descendants d'Africains que la traite a amenés sur ce rivage il y a « plus de deux siècles ». De la langue ou des langues et lieux d'origine de leurs ancêtres, la mémoire collective n'a conservé que de maigres indices : ils seraient venus de la côte de l'Afrique et leur langue était « celle des Djinns ». Leur parler hobyot présente des différences telles que les locuteurs lui attribue le nom de **rehenyōt**. Pour ceux qui ne sont pas de Rehen, c'est un dialecte mixte, qui est très éloigné du hobyot 'pur', celui de la montagne et de Hawf. Pour toutes ces raisons, comme l'avait décelé A. Sima, il importe d'étudier ces caractéristiques pour avoir accès à une meilleure connaissance de l'histoire du hobyot et de ses locuteurs et, partant, de l'ensemble mehri et sudarabique moderne.

La conscience des locuteurs (de hobyot et de mehri), l'histoire des populations de la région, telle que l'a conservée la tradition orale, sont autant de faits qui, combinés à des phénomènes linguistiques, permettent d'identifier le hobyot comme une langue à part entière. C'est aussi la conclusion à laquelle arrive Arnold (1993: 24) au terme de son article.

Les caractéristiques linguistiques qui vont être présentées ci-dessous vont essayer de mettre en évidence à la fois cette entité que constitue le hobyot à l'intérieur du sous-groupe qui inclut le mehri, le harsusi, et le bathari¹², et le grand nombre de traits communs le reliant au mehri et secondairement au jibbali. Je donnerai les caractéristiques de la langue, en mettant en valeur parmi elles les traits phonétiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux qui différencient le hobyot à la fois du mehri et du jibbali. Ce sont autant de facteurs qui semblent décisifs à l'identification de la langue et qui permettent de conclure à son originalité. Sa connaissance approfondie peut nous éclairer sur l'histoire des populations de cette région, l'évolution des langues SAM et les liens qui existent entre elles.

CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES DU HOBYOT

Toutes les données présentées ici ont été relevées sur le terrain au Yémen dans le Mahra oriental, parmi des locuteurs natifs de hobyot.

¹² On distingue typologiquement trois sous-groupes à l'intérieur des langues SAM. Les deux autres sont constitués respectivement par le jibbali/shehri et le soqotri.

PHONOLOGIE ET PHONÉTIQUE

Les consonnes

Le système consonantique est identique à celui du mehri, dans sa version la plus « complète », puisque les interdentes y sont attestées. La fricative pharyngale sonore est conservée chez la majorité des locuteurs.

	occlusif	fricatif	glottalisé	nasal	liquide	vibrant	semi-cons.
labial	b	f		m			w
interdental		t̥ ḏ	(t̥/ḏ)				
dento-alvéolaire	t d		ṭ	n	l	r	
dorso-alvéolaire		s z	ʃ				
palato-alvéolaire		ʃ̣	ʃ̣				
latérale-alvéolaire		ʃ̣	ʃ̣				
palatal							y
vélaire	k g	x ḡ	ḵ				
uvulaire							
pharyngal		ʕ ḥ					
laryngal	ʔ	h					

Tableau des phonèmes consonantiques

A l'intérieur du SAM, le hobyot a, pour correspondant du *š, sémitique, un **h**, comme en mehri et harsusi, non un **š** comme en jibbali

hēmaʕ 'il a entendu' (cf. mehri **hēma**, harsusi **hōma** et jibbali **šīʕ**).

— *Interdentales*

Elles sont attestées partout. Les rares exceptions où il y a coalescence entre dentales et interdentes proviennent de certains locuteurs natifs qui séjournent à al-Ghaydha (en contact avec le mehri et l'arabe véhiculaire) et n'utilisent plus leur langue de façon constante.

m̥tēniyōt 'dent' ; **ḡōte** 'cou' ; **dehēb** 'torrent' ; **ḏōr** 'sang' ; **ḥad** 'si, lorsque'.

Un exemple présente une alternance entre dentale et interdente chez la même locutrice originaire de Hedemet et résidant à al-Ghaydha :

beyt ḏ-ḡī ou **a-beyt ḏ-ḡī**¹³ <(ART-)maison/ CON-frère.PR.SUF.1SG> 'la maison de mon frère'.

¹³ Nous reviendrons sur cette construction ci-dessous.

— *Les glottalisées*

Comme dans les autres langues SAM, la corrélation d'emphase est marquée par une articulation glottalisée, éjective. On retrouve en hobyot, comme dans les autres langues SAM, le phonème caractéristique de ce groupe de langues, /ʕ/ (API ʃ'). Il n'apparaît pas toujours dans le même mot, selon la variété dialectale :

Le terme désignant le 'doigt', est en hobyot de Hedemet **hiʕəbáʕ** (comme en mehri, bathari, harsusi et jibbali oriental), mais à Hawf on a **ʔiʕəbáʕ** (comme en jibbali du centre, et en soqotri) ; **ʕifeʔ** 'coude' (cf. mehri du Yémen et d'Oman, et bathari) ; **biʕʕin** 'étourneau de Tristram' (cf. **bəʕin** en mehriyot de Damqawt).

L'interdentale glottalisée est maintenue dans un petit nombre d'items :

ɖarb 'morceau de bois' ; **ʔnɖayföt** 'tibia' (cf. <**nɖf**> en mehri).

L'articulation des glottalisées en hobyot est comparable à celle du mehri, avec sonorisation de la latéro-alvéolaire sourde /ʕ/ > [ʕ]. La glottalisation pouvant être très faible [ʕ]. (API **ʕ(')**).

— *La pharyngale sonore ʕ.*

Elle est maintenue en hobyot où elle semble même plus stable qu'en mehriyot de la région :

ʕésər 'dix' ; **mɖɖɖʕiʕöt** 'le (doigt) majeur' ; **yitʕél** 'renard' ; **dəməʕ** 'larmes' ; **wəʕl** 'bouquetin'.

L'exception de **hiʕəbáʕ** (chez certains locuteurs), sans pharyngale (cf. exemple ci-dessus) est une des rares relevées, avec **fām** 'jambe' (mais au pl. **fáʕmtə**)

— *Les rétroflexes*

Comme en mehri du Yémen, un groupe consonantique est réalisé rétroflexe lorsque le /r/, première consonne du groupe, est en contact avec une dento-alvéolaire ou une latérale alvéolaire

bərsen [berʕʕen] <COP.PR.3FPL> 'elles sont là' ; **ʕūrʕ** 'photo, image' ; **sənnurʕ** 'chat (générique)' ; **ʕérʕd** ou **ʕerʕd** 'voix'.

Le processus est même plus abouti qu'en mehri pour certains mots où il y a vocalisation du /r/ :

ānəb 'lapin' (cf. mehri oriental **aɖnəb**, et à Qishn **ħaɖnəyb**).

La même évolution s'est produite dans toutes les langues pour **ʕōn** <**ʕrn**> 'corne'.

— *Autres phénomènes phonétiques*

La fricative vélaire sonore ġ

Elle est parfois articulée comme une occlusive uvulaire sourde [q]¹⁴. Le même phénomène se retrouve chez des locuteurs de mehriyot, et il faut noter qu'il est fréquent dans un certain nombre de dialectes arabes au Yémen et à Djibouti.

ġas > [qas] <frère.PR.SUF.3FSG> 'son frère' ; **ġaróy** > [qaróy] 'langue, parler'

La palatalisation

Comme en mehri l'occlusive vélaire sonore est réalisée comme une palatale /g/ > [ǧ] (API ǰ).

La spirantisation

• La spirantisation, comme en mehri du Dhofar (et en harsusi), peut affecter la réalisation de la latérale **l** qui se vocalise en **ō**. Cf. mehri du Dhofar **l** > **w**.

ǧōd 'peau'.(PL **ǧilēd**).

• La spirantisation des labiales orales /b/ et /f/, telle qu'elle est attestée en mehri, n'est pas relevée en hobyot.

L'amuissement des consonnes finales

• L'affaiblissement, en position finale, de la bilabiale nasale /m/ se produit surtout quand la voyelle précédente est **o** ou **u** ; il aboutit le plus souvent à une nasalisation de la voyelle précédente, le souffle nasal pouvant aussi marquer la fin de l'unité.

hum > **hū^(h)** 'ils, eux' (PR. PERS.3MPL) ; **xom** > **xō** 'vouloir' ; mais aussi, moins systématiquement : **sēⁿ** 'elles' (PR. PERS. 3FPL), **fāmi** 'ma jambe', **fāṭəm** > **fātō** 'Fatma'.

• La chute de la dentale nasale en fin de mot peut expliquer la forme **wīyə** 'beaucoup' (cf. mehri **wīyən**) et le pluriel externe en **-tə/-te/-tə**, qui caractérise le hobyot, correspondant au pluriel en **-tən** du mehri.

ḥadōtə/ə 'mains, bras (PL)' ; **ḥayrōmte** 'chemins' ; **fāṣmtə** 'jambes'.

A la pause

A la pause, le phénomène d'assourdissement et de glottalisation des sonores n'est pas caractéristique.

Les voyelles

Le système vocalique du hobyot apparaît comme peu différent de celui du mehri avec cinq voyelles brèves : **a**, **e**, **i**, **o**, **u**, dont les timbres varient en fonction du contexte consonantique. On compte cinq voyelles longues **ā**, **ē**, **ē**, **ī**, **ō**.

Leur timbre, comme en mehri, peut être affecté par des variations morphophonologiques quand un pronom est suffixé à un nom ou à un verbe:

¹⁴ Noté q̣ dans Nakano (2013).

ġā ‘frère’ > **ġī** ‘mon frère’ ; **hēmaʕ** ‘il a entendu’ > **hēmiʕək** <entendre.ACC.3M.SG.PR.SUF.2MSG> ‘il t’a entendu’, **hēmiʕeš** <entendre.ACC.3M.SG.PR.SUF.2FSG> ‘il t’a entendue’.

Le rôle morphologique des voyelles sera abordé ci-dessous.

La nasalisation

La voyelle de la syllabe finale se nasalise au contact avec une nasale (*cf.* ci-dessus). Si **u** et **o** semblent plus sensibles à ce contact, les autres voyelles sont aussi soumises à ce conditionnement. Il ne semble pas que la nasalisation contamine tout le mot comme en mehri de Qishn. La chute de la nasale finale entraîne, chez certains locuteurs, la présence d’une fricative laryngale ultra brève :

tum > [tū^h] ‘vous’ (PR. PERS. 2MPL) ; **ten** > [tē^h] ‘vous’ (PR. PERS. 2FPL)

Les diphtongues

Le hobyot, comme le mehri, a deux diphtongues **aw/ɔw** et **ay/ey/ey**, leur occurrence en hobyot est aussi conditionnée, mais elles semblent moins nombreuses qu’en mehri :

ħawś ‘cour’ (comme en mehri) ; ; **īḳéybīn** ‘scorpions’ ; mais **ħɔf** ‘village de Hawf’ (**ħawf** en mehri) ; **ʕayšēš** ‘os’ (*cf.* **ʔāšáyš** en mehri)

La syllabe

Elle est du même type que dans les autres langues SAM.

Excepté dans certaines formes dérivées du verbe et aux 1^{ère} sg. et 3^{èmes} pers. de la conjugaison préfixale, il n’y a pas de voyelle à l’initiale, à la différence des parlers mehri où la chute de la pharyngale sonore ou de la laryngale initiale entraîne la présence d’une voyelle.

Comme en mehri, une voyelle épenthétique ultra-brève précède le plus souvent le groupe **n + C** à l’initiale:

ˁnzok ‘il attaqua’ ; **ˁndox** ‘fumée’

A l’intérieur d’une même unité accentuelle, certains groupements de plus de deux consonnes sont possibles :

tkhol <3F.pouvoir.INAC> ‘elle peut’.

Une voyelle épenthétique, même ultra-brève, peut disjoindre le groupe, surtout à la frontière entre morphème et lexème :

nˁkhol ‘nous pouvons’ ; **bˁšħeyr** <dans.montagne> ‘en montagne’.

La gémiation consonantique

Exactement comme dans les autres langues SAM, la gémiation est d’origine lexicale (les lexèmes dont le radical est trilitère avec C2 = C3, quadrilitère avec C3 = C4 ou quinquilitère avec C4 = C5) :

məddək ‘j’ai étendu’ ; **mġəllōt** ‘case (type d’habitat)’

Elle peut être aussi d'origine morpho-phonétique ou morpho-syntaxique : la suffixation des pronoms entraînant une restructuration syllabique de l'unité. C'est cette même restructuration qui provoque un transfert de gémiation à l'intérieur du même mot.

— *Le transfert de gémiation.*

Il se produit essentiellement dans la conjugaison de certains verbes qui ont un radical où C2 = C3.

eğəlül, <ğll>, forme dérivée par préfixe, 'il a fait cuire', et **ixōm yeğğil** <vouloir.3M.INAC/faire_cuire.3M.SUBJ> 'il veut faire cuire'.

L'accent

Le hobyot, comme les autres langues du sous-groupe (et contrairement au jibbali), n'a qu'un accent par unité accentuelle. Il porte toujours sur la dernière syllabe lourde, c'est-à-dire sur la syllabe qui comporte une voyelle longue ou une diphtongue, ou qui se termine par deux consonnes.

ħannfi 'moi-même' ; **ħanóř** 'toi(F)-même' ; **ğáyřet** 'al-Ghaydha (ville)' ; **řayķab** 'oiseaux'.

Quand il n'y a que des syllabes brèves, l'accent porte sur l'avant dernière. L'unité accentuelle n'inclut pas les voyelles non phonologiques :

hófəl 'ventre' ; **deréhəm** 'de l'argent'.

La voyelle de liaison est prise en compte dans le syntagme formé d'une préposition mono-consonantique suivie du pronom. La règle est la même qu'en mehri.

bōkum ħay <PREP.PR.2MPL/vie> 'Salut(ations) à vous' (formule de bienvenue aux nouveaux arrivants).

MORPHOLOGIE

Le système verbal

— *Les formes du verbe*

Les formes de base

Comme dans les autres langues SAM, trois thèmes verbaux différents permettent de distinguer pour un même verbe trois valeurs sémantico-syntaxiques différentes. Chaque thème correspond à une diathèse : active, moyenne, passive. Il faut noter que selon les informateurs (selon les idiolectes ou les dialectes ?), la voyelle thématique est soit brève accentuée, soit longue accentuée.

1) Les verbes actifs (type A), transitifs et intransitifs, sont les plus nombreux. Leurs schèmes, respectivement à la 3^{ème} m.sg. de la conjugaison suffixale, de la conjugaison préfixale inaccompli et du subjonctif, sont les suivants :

CəCō/óC/ (y)i-CōCəC/ yə/i-CCeC

beṣṣr / (y)**ibōṣar** / **yābṣer** ‘percer (TRS)’ ; **ḡarōb** / (y)**iḡōrāb** / **yeḡrēb** ‘connaître, savoir’ ; **χλṭōl** / **ixōṭal** / **yáxṭel** ‘chasser’ ; **raḡáṣ** ‘laver (TRS.)’ ; **ḡeṣṣr** ‘éplucher’ ; **ḡilód** ‘frapper, punir’.

Les schèmes des différentes conjugaisons sont proches de ceux du mehri.

2) Les verbes moyens (type B) ont pour schèmes :

Cē/éCəC / (y)**i-Cv/ýCəC** et (y)**i- Cē/éCəC** / **yə-CCəC**

kətaṣ / **ikōtaṣ** / **yéḡtaṣ** ‘être fatigué’ ; **bēṣar** / **ibēṣar** / **yābṣar** ‘se percer’ ; **rēḡaṣ** ‘se laver’ ; **hēmaṣ** ‘entendre’ ; **nīsəz** / **inśoz/ yānsəz** ‘boire un liquide chaud, en l’aspirant (TRS)’ ; **fērəḡ** / **ifērəḡ** / **yéfērəḡ** ‘avoir peur’ ; **ḡeṣṣe** / **iḡaṣe** ‘être engourdi’ ; **ḡéləm** ‘rêver’.

3) La forme à valeur passive a pour schèmes :

CiCē/éC / (y)**i-CəCō/óC** / **yə-CCoC**

ḡiléd/ḡiléd / (y)**i-ḡəlód** / **yə-ḡlod** ‘être frappé, puni’ ; **xitēl** ‘être chassé’ ; **ḡeṣṣer** / **yəḡeṣṣar** / **yéḡeṣṣar** ‘être épluché’.

L’opposition des schèmes entre inaccompli indicatif et subjonctif ne fonctionne pas pour tous les verbes, seule la place de l’accent est pertinent.

Les formes dérivées

Les procédés de dérivation verbale sont les mêmes que dans les autres langues et leurs valeurs sémantiques sont similaires.

Comme dans l’ensemble du SAM, il n’y a pas de dérivation par gémination d’une consonne radicale. Au regard des données dont nous disposons, il semble bien que les formes dérivées du hobyot reposent sur un système de dérivation plus réduit que celui du mehri et du jibbali.

1. Modification interne avec morphème vocalique préfixé

La présence ou l’absence de la voyelle préfixée est conditionnée par la nature de la consonne (voisée ou non). Le schème vocalique est différent de celui du mehri (et du jibbali), mais plus proche de celui du harsusi. En général, même si certains verbes échappent à la règle, la conjugaison de l’indicatif est marquée par la suffixation à toutes les personnes de **-n**.

(e/ε) **CéCəC** / (y)**i/e-CéCCən** / **ye-CéCəC**

efékər / **ifékərən** / **yefékər (b-)** ‘penser à’.

Ce verbe a un sens moyen, il est transitif indirect. Il n’existe pas de verbe simple sur le même radical.

Un verbe comme **lṣtəḡ** ‘tuer’ est atypique en hobyot dans sa catégorie : il relève bien d’un schème de dérivation interne, mais semblable à celui du mehri **CōCəC**. Comme le même verbe en mehri, sa conjugaison préfixale à l’indicatif est sans augment **-n**. De même **xōdəm** ‘travailler’, a un inaccompli sans **-n**. En mehri, le verbe de même sens est à la forme simple (type A) : **xədōm**. La conjugaison de

xōdām en hobyot présente un syncrétisme intéressant puisque sa conjugaison préfixale est celle d'un verbe de type A à la forme simple : **ixōdām** 'il travaille'.

On peut supposer un traitement particulier de verbes empruntés au mehri et/ou à l'arabe et intégrés dans cette conjugaison. Seul un corpus plus conséquent permettra de trancher.

2. Préfixation d'un morphème de dérivation

— Préfixation du morphème **ʔ-** /**v-**

Le hobyot diffère ici du mehri qui a un **h-** comme morphème dérivationnel, et se rapproche du jibbali (et du soqotri). Il y a peu d'occurrences de cette forme dans mon corpus. Les verbes sont transitifs.

(ʔ)eCCū/ōC / (y)i/e-CCū/ōC / ye-CCe/iC

ʔawkáʕ 'poser à terre' ; **eğəlül** / **yeğəlül** / **yeğgil** 'faire cuire'

Le transitif peut avoir une valeur de factitif. La préformante disparaît à la conjugaison préfixale (indicatif et subjonctif).

— Préfixation du morphème **š-**

Les verbes de cette forme ont une valeur de moyens.

šaxbōr / (y)**išxābōr** / **yešaxbār** 's'informer' ; **šahwōl** / (y)**išhawōl** / **yešahwel** 'comprendre' ; **yišāhrət** 'il est exténué, il n'en peut plus'.

— La forme dérivée par préfixation de **n-** n'apparaît pas dans mon corpus.

3. Infixation du morphème **-t-**

La valeur des verbes de cette forme est, en général, celle d'un moyen, d'un réfléchi, d'un réciproque (au pluriel).

hōtək 'se gratter' (cf. **hōk** 'gratter') ; **watḵaḵ** <**wḵḵ**> 'se réveiller' ; **ntawḵəm** <**nwḵ**> 'ils se sont battus'.

Les conjugaisons

Le système des conjugaisons est le même que dans les autres langue SAM. On distingue une conjugaison suffixale (à valeur d'accompli) et des conjugaisons préfixales : l'une a valeur d'inaccompli et les autres ont des valeurs modales. Le hobyot, contrairement au mehri du Yémen, mais de façon similaire au mehri du Dhofar, a conservé pour quelques rares verbes une conjugaison particulière pour exprimer le conditionnel. Cette conjugaison préfixale a le même schème que le subjonctif.

Des conjugaisons composites (dites aussi périphrastiques) permettent d'exprimer des temps.

Signalons aussi que dans toutes les conjugaisons, les formes au duel ne sont plus utilisées spontanément. Si les locuteurs les connaissent, ils donnent souvent d'abord la forme pluriel. Il y a une vingtaine d'années, les duels étaient encore bien vivants.

— *Les conjugaisons simples**La conjugaison suffixale*

Les IP et IN sont tous suffixés au thème verbal. Cette conjugaison a une valeur aspectuelle d’accompli

ġarōb ‘savoir, connaître’. Accompli (type A)

Sg. 1c.	ġarēbək	Du. 1c.	ġarōbki	Pl. 1c.	ġarōbən
2m.	ġarēbək	2c.	ġarōbki	2m.	ġarōbkum
2f.	ġarēbəš			2f.	ġarōbkən
3m.	ġarōb	3c.	ġarēbo	3m.	ġarōbum
3f.	ġarəbōt			3f.	ġarōb

La 3^{ème} féminin pluriel est semblable à la 3^{ème} masculin singulier.

Les indices de personne et de nombre pour les 2^{ème} et 3^{ème} personnes du masculin pluriel sont différentes du mehri, la 2^{ème} M.PL est identique au jibbali. Il faut cependant relever que quelques locuteurs, plus en contact avec le mehri, utilisent des marqueurs identiques au mehri :

ġarōbkəm ‘vous avez su’, **ġarōbəm** ‘ils ont su’.

Au duel. Les 1^{ère} et 2^{èmes} pers. sont semblables, il n’y a pas d’opposition de genre.

Les conjugaisons préfixales

Les IP sont préfixés au thème verbal et les IN suffixés.

1. *L’indicatif*

La conjugaison préfixale a comme dans les autres langues une valeur aspectuelle d’inaccompli. **ḏ**= clitique des formes où l’IP est vocalique (1SG et DU, 3M.SG, DU, PL) marque la forme temporellement et lui confère la valeur de présent-concomitant.

ġarōb ‘savoir, connaître’. (type A)

Sg. 1c.	εġōrəb	Du. 1c.	εġōrbo	Pl. 1c.	nġōrəb
2m.	təġōrəb	2c.	təġōrbo	2m.	təġōrbum
2f.	təġērəb			2f.	təġōrbən
3m.	(y)igōrəb	3m.	(y)igōrbo	3m.	(y)igōrbum
3f.	təġōrəb	3f.	təġōrbo	3f.	təġōrbən

Comme dans les autres langues SAM du continent, au singulier, la 2^{ème} du masculin et la 3^{ème} du féminin sont confondues. Au duel, comme dans l’ensemble des autres langues SAM, la marque de nombre est la même à toutes les personnes. La 2^{ème} et la 3^{ème} du F.PL. sont semblables.

2. *Le subjonctif*

Le schème vocalique du subjonctif est différent de celui de la conjugaison préfixale à l'indicatif. L'indice personnel de la 1^{ère} personne du SG. est précédé de **l-** (comme en mehri, jibbali et soqotri, seul le harsusi en est dépourvu) ; la 3^{ème} personne du masculin a le même indice personnel **y-** qu'à l'indicatif (comme en mehriyot, en mehri du Dhofar et en jibbali et contrairement au mehri occidental qui a **l-**).

ǧarōb 'savoir, connaître' (type A)

Sg. 1c.	lǧrēb	Pl. 1c.	nǧarēb
2m.	tǧrēb	2m.	tǧrēbum
2f.	tǧrēb	2f.	tǧrēbən
3m.	yǧrēb	3m.	yǧrēbum
3f.	tǧrēb	3f.	tǧrēbən

Le duel n'a pu être relevé. Comme pour la conjugaison préfixale de l'indicatif, au singulier, les 2^{èmes} personnes (M. et F.) sont identiques à la 3^{ème} personne du féminin. Au féminin pluriel il n'y a pas de différenciation formelle entre la 2^{ème} et la 3^{ème} personnes.

3. *Le conditionnel*

Comme en mehri oriental et en jibbali (et dans une moindre mesure en harsusi), le hobyot a maintenu une conjugaison spécifique pour exprimer le conditionnel (avec la valeur d'*irrealis*) dans les phrases où la protase est marquée par **wili**, et ce, uniquement dans un très petit nombre de verbes, dont **kun** 'être, devenir'¹⁵.

Conditionnel. **kun** 'être, devenir'.

Sg. 1c.	lkīnən	Pl. 1c.	nkūnən
2m.	tkīnən	2m.	tkīnən
2f.	tkūnən	2f.	tkūnən
3m.	ykūnən	3m.	ykūnən
3f.	tkīnən	3f.	tkīnən

Cette conjugaison modale apparaît comme vestigieuse. Elle se distingue du subjonctif par la présence tout au long du paradigme de l'augment **-n**¹⁶.

Comme dans les autres langues où cette conjugaison est attestée (Simeone-Senelle 1997: 405 & 2011: 1096), et comme pour la conjugaison en **-n** de certaines formes dérivées, excepté pour les 1^{ères} personnes, le singulier et le pluriel sont semblables, la suffixation de **-n**, occultant l'opposition de nombre.

¹⁵ **kun** / **ikun**, est utilisé dans des phrases qualificatives. Il est non attesté en mehri.

¹⁶ C'est ce trait qui a fait rapprocher le conditionnel en SAM d'une autre conjugaison modale dite « énergétique » en arabe classique.

4. *L'impératif*

La conjugaison de l'impératif est basée sur le schème du subjonctif, elle est dépourvue d'indice personnel. L'opposition de genre peut être marquée par la l'apophonie de la voyelle thématique.

śxəf (M.SG), **śxef** (F.SG) 'bois (le lait) !', mais aussi **tiḵ** (M.SG), **tiḵi** (F.SG) 'bois (l'eau) !'.

On peut aussi exprimer l'ordre par l'inaccompli indicatif, c'est l'intonation qui est alors la seule marque de l'injonctif.

— *La conjugaison périphrastique*

Le futur

Le futur est exprimé en hobyot par une périphrase verbale qui comprend un élément préverbal **məd-**, marqué en personne, genre et nombre par un pronom suffixe référant au sujet du prédicat, le verbe qui suit étant au subjonctif.

Cette forme semble spécifique au hobyot¹⁷. La langue n'utilise pas la forme participiale qui caractérise le mehri et le harsusi, et n'a pas les mêmes particules que le jibbali. Ce futur a une valeur de certain, d'immédiat.

L'origine de ce préverbe peut être d'origine nominale, sur la base d'un nom signifiant 'raison, cause'¹⁸. La construction serait à gloser : <sa raison, sa volonté, son but (est) que + SUBJ>.

Futur de **ġarōb** 'savoir'

Sg.1c.	məd-i	ləġrēb	Pl.1c.	məd -ən	nġarēb
2m.	məd-ək	təġrēb	2m.	məd -kum	təġrēbum
2f.	məd-iš	təġrēb	2f.	məd -kən	təġrēbən
3m.	məd-eh	yəġrēb	3m.	məd -hum	yəġrēbum
3f.	məd-əs	təġrēb	3f.	məd-sən	təġrēbən

médəs tebrē 'elle va accoucher' ; **mēdiš tətīk ḥmo** 'tu (F) boiras de l'eau'

Le pronom suffixe (surtout celui référant à un sujet de 3^{ème} personne du masculin) peut ne pas être exprimé (Simeone-Senelle, 1993: 264).

méd(hum) yəntáwḥəm 'ils se battront, ils vont se battre' ; **ġéma mēd-ixītəl ḥewūrōniḥe** <demain/ PREV.-compter.SUBJ.3MSG/ caprins-EP.-PR.SUF.3MSG> 'demain, il comptera son troupeau de chèvres'.

¹⁷ Cf. Simeone-Senelle 1993: 265. Un exemple a été enregistré en mehriyot du Yémen mais la locutrice s'est tout de suite reprise, estimant que sa phrase n'était pas correcte en mehriyot.

¹⁸ Sur un radical <**myd**> (et non <**mdd**>, comme suggéré dans Simeone-Senelle / Vanhove 1997: 88). Le nom **mayd** / **mēd** est attesté dans plusieurs dialectes arabes de la région (cf. *ibid.*) avec le sens de 'raison, cause' et il entre dans des conjonctions exprimant le but ou la cause (cf. aussi Kazimirski pour l'arabe classique).

*Le système nominal**Les pronoms*— *Les pronoms personnels*

Tableau des pronoms personnels indépendants et dépendants

Sing.	Indép.	Dép.	NSG.-, NPL.-	V- & Prép-
1.	hoh	1.	-i, -eyo	-i, ī
2 m.	het/het	2 m.	-k, -ke/ε	-ə/ok
2 f.	hit	2 f.	-š, -še/ε	-i/īš,
3 m.	heh	3 m.	-h, -he/ε	-e/əh
3 f.	seh	3 f.	-s, -se/ε	-e/əs
Duel	Indép.	Dép.	NSG.-, NPL.-	V- & Prép-
1	kī/tī ¹⁹	1	-ki, -eki	non relevé
2	tī	2	non relevé	non relevé
3	hī	3	-hi, -ihi	non relevé
Pluriel	Indép.	Dép.	NSG.-, NPL.-	V- & Prép-
1	ḥa^h	1	-ən, -ye/in	-ən
2 m.	tum	2 m.	-kum, -ikəm	-(o)kum
2 f.	ten	2 f.	-kən, -ikən	-(e)kən
3 m.	hum	3 m.	-hum, -ihum	-(o)hum
3 f.	sen	3 f.	-sən, -isən	-(i)sən

A la 2^{ème} personne du singulier il y a opposition de genre (contrairement au mehri du Yémen et du Dhofar, mais comme en jibbali et en soqotri).

Suffixés à un nom au pluriel, les pronoms duel et pluriel sont précédés de la voyelle /i/. La forme du pronom suffixe 1SG diffère selon que le nom auquel il est suffixé est singulier ou pluriel.

Le duel peut distinguer formellement les trois personnes, ce trait qui se retrouve en soqotri, distingue le hobyot des autres langues parlées sur le continent.

L'emploi du duel pronominal reste attesté en hobyot mais il est le plus souvent intégré dans un syntagme figé, composé du nombre « deux » + marque de duel nominal (-i) + pronom duel. Cette construction permet de lever l'ambiguïté du genre du référent.

troh-i-kī <deux.M-DU-PR.PERS.1DU> 'nous (M) deux' et **trit-i-kī** pour le féminin

A Rehen, c'est une autre construction qui se substitue au pronom duel : <<'deux'-**mən** (préposition exprimant l'origine, l'extraction) + pronom personnel pluriel>.

¹⁹ Les deux formes sont attestées. Seuls des locuteurs de Rehen distinguent les trois personnes, pas ceux de Hawf et Hedemet.

troh mən hām sīro <2 /de /PR.3M.PL/partir.ACC.DU> ‘eux deux s’en sont allés’. Le verbe pouvant aussi être au pl. **siyōrām**.

Ces exemples où la marque de duel est redondante illustrent l’affaiblissement de l’emploi du duel pronominal.

— Les pronoms indépendants ont en règle générale une fonction de sujet. Ils peuvent aussi être utilisés, comme en mehri, en soqotri et harsusi, dans les constructions exprimant la possession. Le pronom est alors postposé au nom déterminé, toujours par le biais du connecteur **ḍ-** (invariable).

lēhi trit ḍ-hoh <vache.DU/ deux/ REL-PR.PERS.1SG> ‘mes deux vaches’ (lit. les deux vaches à moi) ; **lēhi ḍ-hi** <vache.DU/ REL-PR.PERS.DU.3M> ‘leurs (deux) vaches (à eux deux)’ ; **lhētā ḍ-hi** ‘leurs vaches (à eux deux)’ ;

— Les pronoms dépendants sont des clitiques. Ils ont une forme différente selon qu’ils sont suffixés à un nom au singulier ou au pluriel, à une préposition, à un verbe. Suffixés à un nom, ils ont une fonction de déterminant et une valeur de possessif, suffixés à un verbe ou à une préposition, ils ont une fonction de complément.

Cf. ci-dessus le tableau du futur avec les pronoms suffixés au préverbe d’origine nominale.

Le clitique induit un changement de la structure syllabique du nom déterminé. Avec un nom au pluriel une voyelle **-i-** s’intercale entre le nom et le pronom :

ḥewūrōn=i=hε <caprins=EP=SUF.3M.SG> ‘ses chèvres’ ; **lhεt=i=yin** <vaches (lhētā)=EP=SUF.1PL> ‘nos vaches’.

— *Les pronoms déictiques (démonstratifs)*

On distingue les déictiques de proximité des déictiques d’éloignement. Du point de vue formel, les déictiques sont plus proches de ceux du jibbali que du mehri. Ils varient en genre au singulier mais ont une forme commune pour le pluriel. Le déictique de proximité (dit aussi proximal) au singulier a deux formes, une brève et une longue (avec **-n-**).

	M.SG	F.SG.	PL.c.
PROX	ḍeh, ḍénəh	ḍih, ḍíneh	lən^h [lɪ^h]/ lénəh
DIST	ḍóhun [ḍɔ^h]	ḍíhun	lónhun

— *Les déictiques déterminants du nom*

Comme pour les pronoms, on distingue ceux qui marquent ce qui est proche du locuteur/ point de repère (PROX) et ce qui en est éloigné (DIST.).

	M.SG	F.SG.	PL.c.
PROX	ḍén(əh)	ḍín(əh)	lōh/lénəh
DIST	ḍóh(un)	ḍíh(un)	lóh(un)

Le hobyot est la seule langue SAM où les déictiques désignant ce qui est éloigné ne comportent pas la marque **-k**. Ils ont une forme longue (augment entre parenthèses) et une forme brève.

Le nom

Le nom a deux genres (masculin et féminin) et trois nombres (singulier, duel et pluriel).

Comme en mehri, les principaux schèmes nominaux sont : **CvC(v)C**, **Cv̄C(v)C**, **C(v)CvC**, **C(v)Cv̄C** ; **CvCCv̄C** pour les quadrilitères.

— *Marque du féminin*

Le féminin est marqué par la terminaison **-(v)t** et **v̄t** (surtout **-ōt**).

bəhélət ‘mot’ ; **ǵǵīt** ‘fille’ ; **sənnurt** [sənnúrt] ‘chat’ (le nom d’espèce est F.) ; **wərḳét** ‘feuille’ ; **mǵəllōt** ‘case’ ; **hōbyōt** ‘hobyot’ ; **ǵəllōt** ‘brouillard’ ;

— *Marques du nombre*

1. *Le duel*

Le duel nominal reste vivant. Comme en mehri, le nom auquel est suffixée la marque **-i** du duel est suivi du nombre « deux », qui s'accorde en genre avec le nom qu'il détermine.

lēh-i trit <vache(F.)-DU/ deux(F)> ‘deux vaches’ ; **ḍəfēr-i troh** <ongle(M)-DU / deux(M)> ‘deux ongles’.

2. *Le pluriel*

— Pluriels internes.

Les schèmes les plus courants sont les suivants

1) **CvCv̄/v̄C**, est celui de nombreux noms féminins :

fuwēt (SG. **fūṭat**) ‘foutas, pagnes des hommes’ ; **ṭəwīḳ** (SG. **ṭōḳat**) ‘habits féminins traditionnels teints à l’indigo’ ; **ḍəbēb** (SG. **ḍəbbōt**) ‘mouches’ ; **nəbēb** (SG. **nəbbōt**) ‘abeilles’ ;

2) Syllabe finale : **-ō/ūC #**, avec alternance vocalique de la dernière voyelle du schème du singulier. C’est aussi un pluriel pour les quadrilitères.

xəlṣḳ (SG. **xəlṣḳ**) ‘robe’ ; **dəḥlōl** (SG. **dəḥləl**) ‘trou ; tanière’ ; **īkēybūn** (SG. **īkēybīn**) ‘scorpions’ ; **ṣafərōr** (SG. **ṣafərēr**) ‘fleurs’ ; **kənsōd** (SG. **kənsīd**) ‘épaule’ ; **xōl** (SG. **xəl**) ‘oncle maternel’.

3) Alternance vocalique et modification syllabique.

SG. **Cv̄CvC** > PL. **C(v)Cv̄C**. Ce schème est très productif :

w^hrēx (SG. **wōrax**) ‘mois’ ; **xəlḫēf** (SG. **xəlḫēt**) ‘fenêtre’ ; **dəkēf** (SG. **dēḳaf**) ‘maison (ronde, avec murs en pierre, toit de chaume)’ ; **hfūl** (SG. **hó/ōfəl**) ‘ventre’ ; **šiwāx** (SG. **šxōt**) ‘aisselle’.

— Pluriels externes

Ces pluriels sont désignés ainsi car ils comportent un morphème préfixé ou suffixé. Leur schème vocalique et syllabique interne pouvant être ou non modifié.

1) Les pluriels de certains monosyllabes ont un schème du type **ha-/ħa=CəCv̄C**, avec préfixe et modification interne du schème de singulier, et parfois suffixation du morphème **-vt**.

ħaynéṭ (SG. **teṭ**) ‘femmes’ ; **ħaklēb**²⁰ (SG. **kōb**) ‘chiens’ ; **ħabwēbət**²¹ (SG. **bōb**) ‘portes’.

2) Le pluriel d’un grand nombre de noms féminins et d’un petit nombre de masculins comporte le suffixe **-te/-tə** (parfois **-tə**). Il correspond au pluriel en **-tən** du mehri.

ħayróṃte (SG. **ħōrəm**) ‘chemins’ ; **ħayróṣte** (SG. **ħársət**) ‘huttes rondes’ ; **ħayfórtə** (SG. **ħafərət**) ‘esprits malfaisants(F)’ ; **śəħrōte** (SG. **śħeyr**) ‘montagnes’ ; **ğōwōte** (SG. **ğā**) ‘frères’.

3) Le suffixe **-(ə)t** concerne un certain nombre de noms masculins

ħaśórt (SG. **ħáśər**) ‘léopards’ ; **menédħət** (SG. **mundūħ**) ‘fusils’

4) Suffixe **-īn**

ħerşīn (SG. **ħerš**) ‘moustiques’ ; **ħaśbīn [ħaźbīn]** (SG. **ħaśōb**) ‘hyènes’.

Un nom peut avoir deux pluriels de deux types différents :

śiğórtə [śiğórtə] et **śəğər** (pluriel externe et pluriel interne de **śəğərət**) ‘sentiers escarpés’²².

Les noms de nombres cardinaux

Les bases sont les mêmes qu’en mehri, sauf pour « trois » au féminin.

Dans le tableau qui suit le nom de nombre masculin qui permet de compter des noms féminins est donné en premier, la forme du féminin, comptant les noms masculins, en second. Les éventuelles variantes sont entre parenthèses.

²⁰ Le mehri occidental au Yémen a la même préformante (**ħakwēbət**). Nakano (2013 : 213) relève la forme avec pharyngale : **ħaklēb**.

²¹ Même forme qu’en mehri occidental du Yémen. Nakano (2013: 56) a une forme sans morphème suffixé (et avec pharyngale à l’initiale) : **ħabweéb**. Cf. le pluriel arabe **ħabwāb**.

²² Nakano (2013: 9), à côté de **śiwāx** (PL.de **śxōt**) ‘aisselle’, donne aussi un pluriel externe **śiivótə**.

	masculin	féminin		masculin	féminin
1.	ṭāt	ṭeyt (ṭīt)	6.	het	hettīt (htet)
2.	troh	trīt	7.	hōba	hebīṣat
3.	šhəlót ²³	šhatéyt ²⁴	8.	tmēni	tmēnīt
4.	ṣrbaṣ	ṣrbṣáwt ²⁵	9.	saṣ	saṣét ²⁶
5.	xāmāh	xāmmóh	10.	ṣṣār	ṣṣārīt

míyut est utilisé pour ‘100’.

« Un » et « deux » sont des adjectifs qui s’accordent en genre avec le nom compté (*cf.* ci dessus, les exemples du duel). Les noms comptés entre 3 et 10 sont en général au pluriel, au-delà de 13 ils sont soit au pluriel soit au singulier. Au-delà de 10 rares sont les locuteurs (uniquement des gens âgés) qui utilisent la construction qui caractérise les langues SAM du continent : à savoir « dix » + **w** (COORD) + unité.

ṣṣār w-ṭeyt + N.F.SG ; **ṣṣārīt w-troh** + N.M.DU ; **ṣṣārīt w- šhatéyt** + N.M.SG/PL (*cf.* Simeone-Senelle 2011: 1088-9)

Comme en mehri et en jibbali, au delà de 2, des noms de nombre spécifiques permettent de compter les jours jusqu’à 10. C’est le mot **yōm** (ou **yūm**) qui désigne le ‘jour’, il est féminin et reste au singulier.

ṭeyt yōm ‘un jour’ ; **yōmi trīt** <jour.DU / deux(F)> ‘deux jours’, puis :

3 jours	šhelt yōm	7 jours	šēbaṣ yōm
4 jours	rībaṣ yōm	8 jours	tēmān yōm
5 jours	xām yōm	9 jours	tēsaṣ yōm
6 jours	hett yōm	10 jours	ṣṣār yōm

A Rehen, les jeunes locuteurs n’ont plus recours à ce système, et les jours sont comptés comme tout autre nom. Ils disent par exemple :

saṣ ḥayīm <7(M.) /jours> ‘sept jours’.

SYNTAXE

Comme pour le mehri (*cf.* ch. 3) et le soqotri (*cf.* ch. 5), seuls les traits les plus marquants de la syntaxe sont présentés ci-dessous.

L’ordre des mots

Il est identique à celui des autres langues SAM. Dans le syntagme nominal, le déterminé suit le déterminant. Dans la proposition, l’ordre canonique est VSO. Dans un énoncé complexe, la complétive suit la proposition principale. En général,

²³ La forme **shellét** (plus proche du jibbali **šhəlét** (JL 253) a été relevée auprès d’une locutrice originaire de Hedemet.

²⁴ Rappelons que la forme en mehri occidental du Yémen (à Saqr) est **šgatīt** (Simeone-Senelle 2011 : 1088).

²⁵ Une forme sans pharyngale (comme en mehri) est aussi relevée : **ṣrbōt**.

²⁶ Les deux formes sont identiques au jibbali (JL 220)

les subordonnées hypothétiques précèdent la principale, de même les subordonnées circonstancielles. Toutefois dans leur cas l'ordre inverse est possible.

L'article défini

Considérant la langue dans son ensemble, comme dans les deux autres variétés de mehri du Yémen, mehriyet et mehriyot, il n'y a pas d'article défini en hobyot ; on peut cependant en déceler une trace dans de très rares énoncés et dans un parler plus « soutenu ». Cette occurrence de l'article (sous forme de la voyelle préfixée au terme défini) peut être due à l'influence chez certains locuteurs du mehri du Dhofar et/ou du shehri/jibbali :

beyt dā-ġī 'la maison de mon frère' a alterné avec **a^bbeyt dā-ġī**²⁷, chez la même locutrice (en contact avec le mehri du Dhofar et le jibbali). La présence de l'article entraîne une gémination de la consonne initiale.

De même dans l'expression **elloh sahra** <ART.nuit/ veille> 'la veille', et **elēleh** 'cette nuit (la nuit en question)'. A comparer avec **ħəllay** 'nuit', en mehri, où le **ħ**, non étymologique ne peut être interprété, comme dans certains pluriels, comme une extension de ?.

Il faut noter que, comme en mehri (et les autres langues sans article défini), la définitude est exprimée par un déictique (*cf.* tableau ci-dessus).

La construction du complément nominal

Contrairement au mehri (et comme en harsusi), il semble, d'après mes données, que le hobyot ne connaît pas de construction directe. Les deux noms en état d'annexion sont liés par le connecteur **d-** après un nom singulier ou duel, et le plus souvent après un pluriel (au lieu de **l-** dans ce cas en mehri).

kerd d-šali 'la voix de Ali' ; **šinót dā-ḵanyún** 'le sommeil des jeunes enfants' ; **beyt d-ġī** 'la maison de mon frère' ; **b^ašamk d^awāġeh** 'au milieu du visage'.

C'est le même connecteur que l'on retrouve dans l'expression de la possession avec un pronom personnel indépendant (*cf.* ci-dessus).

Les règles d'accord

L'accord avec un nom sujet au duel se fait de plus en plus souvent au pluriel, que ce soit pour les verbes ou pour les adjectifs.

ġaġeni troh syōrəm 'les deux hommes s'en sont allés'.

Le pluriel des inanimés peut régir un accord au masculin pluriel. Quand il y a plusieurs sujets de genres différents, l'accord du verbe se fait au masculin pluriel. Un nom collectif désignant un animé induit un accord au singulier ou au pluriel

²⁷ En jibbali, dans ce cas, le nom est doublement déterminé à la fois par le défini et par le possessif.

(M. ou F.). Pour les noms d'animaux, il semble bien qu'il y ait une polarité de genre : le pluriel désigne un collectif et a un accord au masculin pluriel pour les noms désignant des femelles, au féminin pluriel pour les noms désignant des mâles.

min hum ḥābū <de/ PR.PERS.3MPL/ hommes> 'quelques personnes' ; **min hum læhte** 'quelques vaches' (**leh** SG est féminin) ; **min sen ḥəbʕér** <de/ PR.PERS.3FPL/ chameaux> 'quelques chameaux' (**ḥəbʕér** désigne uniquement les mâles) ; mais **min sen ḥayrūn** 'quelques chèvres' (**ḥayrūn** est le pluriel de **ḥōz** (le collectif est **ḥəwūrōn**, cf. ci-dessus).

La phrase nominale

La phrase nominale (avec ou sans copule) permet surtout d'exprimer l'existence, la possession, la localisation et la qualification.

xaləḵ bəhum baṭaḥ <robes/ à-PR.SUF.3MPL/ saleté> 'les robes sont sales' ; **ḡayʕet bīs ḥābū məkən** <al-Ghaydha/ à- PR.SUF.3FSG/ gens> 'A al-Ghaydha, il y a beaucoup de monde' ; **šin siyērōt** <avec.PR.SUF.1PL/ voitures> 'nous avons des voitures'.

La construction avec la copule **bər-** (suivi du PR.SUF. référant au sujet) est la même qu'en mehri (cf. ch. 3).

nūr bers bʰ-šāfor [bəʕʕ bʰzāfor] <Nur/ COP.PR.SUF.3FSG/ à-Dhofar> 'Nur est actuellement dans le Dhofar'

La négation

La négation est la même en phrase nominale et verbale, dans une déclarative, une interrogative ou une prohibitive. Elle peut être exprimée soit par la particule simple **laʔ** toujours placée en fin de syntagme nié, voire en fin de proposition, soit par un morphème discontinu **(ə/ə)l ... laʔ**, comme en mehri du Dhofar et parfois en mehriyot. Les deux éléments sont circumfixés au syntagme nié, le premier pouvant être un clitique préfixé (**l=**), le deuxième est postposé, non suffixé. Les deux constructions peuvent alterner chez le même locuteur. Le deuxième élément est toujours exprimé, il est accentué.

(l=)ḥad láʔ <(NEG)/ quelqu'un/ NEG.> '(il n'y a) personne' ; **bʰ-šḥəyr (l=)šin siyērōt láʔ** 'dans la montagne nous n'avons pas de voitures' ; **hoh (əl=)xəm ləktəb láʔ** <PR.PERS.1SG/ (NEG=)vouloir.INAC.1SG/ écrire.SUBJ.1SG/ NEG> 'je ne veux pas écrire' ; **(əl=)ixəm yénəsz šəhi láʔ** <(NEG=)vouloir.INAC.3MSG/ boire.SUBJ.3MSG/ thé/ NEG> 'il ne veut pas boire de thé'

Dans les phrases prohibitives, seul le second élément en fin de phrase est exprimé :

tezəm láʔ 'ne donne pas !'

Autre fait de syntaxe

Un fait me paraît être à relever ici, il s'agit de l'emploi de la copule/verbe 'être' <**kwn**>, inusité en mehri, qui peut être utilisé dans une proposition qualificative :

wīli nōkaſ mšīn hoh lkīnən fərḥant (sic) <si/ arriver.ACC.3MSG/ hier/ PR.PERS.1SG/ être.COND.1SG/ contente> 's'il était arrivé hier, j'aurais été contente'.

et dans une périphrase grammaticalisée avec le sens de 'ne pas arrêter de , ne faire que' : **kūn** est alors suivi de **ſer** 'excepté ; ne ...que' et du verbe à l'inaccompli précédé de la particule de concomitant **ḍ**²⁸ :

ikūn ſer ḍ-iṣabək <être.INAC.3MSG/ ne que/ CONC-rire.INAC.3MSG-> 'il ne fait que, il n'arrête pas de rire'.

LEXIQUE

Le hobyot se distingue aussi du point de vue lexical. A côté des termes propres à la langue, il existe de nombreux lexèmes qui sont empruntés ou marqués par les langues en contact dans la région : arabe véhiculaire, parler mehri (variété orientale du Yémen et mehri du Dhofar), jibbali/shehri

Parmi les mots qui n'apparaissent pas sous la même forme dans une autre langue SAM, on peut citer :

mḵaṭīfōt 'le (doigt) majeur' vs le mehriyot au Yémen, **mənḵeyrōt**, le mehri du Dhofar, **mənḵorēt**, et en jibbali du centre **minṣērōt** (JL 190) ; **būwah/būwə?**²⁹ 'ici' (à côté de **boh**, **bō**, **bōmā** plus proche du mehri).

Une expression courante en hobyot, non attestée en mehri du Yémen :

I-ſaded ṭwōr <PREP-chaque/ fois(PL)> 'toutes les fois, chaque fois'. On peut la rapprocher à la fois du mehri du Dhofar (**ʔādēd** 'each, every ; total, amount') et du jibbali (**aſdéd** 'every, each')

Beaucoup de termes, non attestés en mehriyot du Yémen, sont communs aux parlers orientaux du mehri et au jibbali :

tef (PL **ḥaynef**) 'femme' (cf. **ḥarméyt** au Yémen, en mehriyot); **šḥeyr** 'montagne, campagne'. Ce terme n'est jamais usité en mehriyot ni pour désigner la campagne ni la montagne. **šxōt** 'aisselle' la racine <**šwx**>, seul le singulier en jibbali a une forme similaire (**šxōt**, (JL 264).

Le verbe **skóf**, très usité en hobyot pour signifier 's'asseoir ; demeurer ; se reposer à un endroit', n'est pas, à ma connaissance, attesté en mehri (Yémen

²⁸ Pour la polyfonctionnalité de cette particule préverbale en SAM, voir Simeone-Senelle 2003.

²⁹ Nakano (2013: 272) relève **būwwəh**.

et Oman), il est relevé par Johnstone dans ML (346) comme un mot jibbali **səkūf** ‘J. to sit’.

yīšáḥarət, avec le sens dans mon corpus de ‘il est exténué, il est à bout’, verbe de forme dérivée (en š-), est vraisemblablement à rapprocher du radical <**ḥrd**> attesté en jibbali, non en mehri (cf. **šḥeréd** ‘to be troubled, in trouble’, JL 114)

axór ‘aujourd’hui’, non relié au mehri et au harsusi, mais peut être à rapprocher de **ḥōr** en bathari, **šḥor** en jibbali (ML 462) et **ḥer** en soqotri.

Enfin des variantes dialectales peuvent aussi s’expliquer par l’influence des contacts :

nṣarōməḥ ‘maintenant’ relevé auprès d’un locuteur de hobyot séjournant à al-Ghaydha (le mehri a la forme **ṣarōməḥ**), a pour équivalent à Hawf, auprès d’un montagnard, le terme **nəṣānoḥ** qui rappelle le jibbali **náṣanu** (JL 179), qui alterne chez d’autres **nōṣəḥ** (comme en harsusi (HL 97)), et **nōṣərəḥ**.

Les emprunts à l’arabe ne semblent pas plus nombreux que dans les autres langues SAM.

ALTERNANCE DE CODES LINGUISTIQUES

Les alternances entre arabe et hobyot et surtout entre mehriyot et hobyot sont très nombreuses. Le phénomène de *codeswitching* est important. Le locuteur passe d’une langue à l’autre à l’intérieur d’une même phrase, pense parler dans une langue alors qu’il en utilise une autre. Il s’agit là d’un phénomène banal en situation de multilinguisme, avec des langues dont les structures sont très proches, voire identiques. Il n’en reste pas moins que cette analyse reste à faire dans le cas du hobyot, elle exige un corpus de textes conséquent pour être menée à bien.

CONCLUSION

La connaissance du hobyot est bien moindre que celle que l’on a des deux « grandes » langues voisines (jibbali/shehri et mehri). Or il est indéniable que des études plus approfondies sur cette langue devraient nous permettre de mieux la définir et de mieux saisir ses liens, à l’intérieur du sous-groupe mehri et dans l’ensemble SAM. Une description exhaustive fera apparaître des faits de ressemblances et de divergences qui favoriseront la compréhension de certains phénomènes d’évolution en SAM qui restent opaques.

Ces recherches, on le sait, revêtent un caractère particulier d’urgence quand on sait que la langue est, dans l’ensemble des six langues SAM, une des plus menacées, en voie de disparition. Le champ d’utilisation du hobyot

se restreint considérablement, son usage se limitant le plus souvent aux activités domestiques quotidiennes. L'absence de corpus substantiel de textes littéraires illustre cette déperdition, Rappelons qu'Alexander Sima (2004) précisait que son informateur principal en mehriyot, avait abandonné et même oublié sa langue maternelle le hobyot, pour cette variété de mehri dans laquelle il composait ses poésies.

ABRÉVIATIONS ET CONVENTIONS DE LECTURE

La transcription des données suit celle adoptée par les sémitisants en général, sont donnés ci-dessous les symboles correspondants selon l'API :

t : θ (interdentale sourde) ; ḏ : ð (interdentale sonore)

ġ : ɣ (fricative vélaire sonore)

ħ : ɸ (fricative pharyngale sourde)

š : ʃ (latérale fricative sourde) ; ž : ʒ (latérale fricative sonore)

ṣ̌ : ʃ̣ (fricative palato-alvéolaire sourde)

Les consonnes glottalisées sont notées comme des emphatiques : avec un point souscrit, correspondant au diacrité ' de l'API.

ṣ̣̌ : ʃ̣̣ (fricative palato alvéolaire glottalisée)

ART	article défini	M	masculin
c.	commun	ML	<i>Mehri Lexicon</i> (Johnstone 1983)
C	consonne	N	nom
CON	connecteur	PERS	personnel
COORD	coordonnant	PR	pronom
DEM	démonstratif	PREF	préfixe, préfixal
DET	déterminant	PREP	préposition
DET ^é	déterminé	PROX	proximal (de proximité)
DIST	distal (d'éloignement)	SAM	sudarabique(s) moderne(s)
EP	épipenthèse	SUF	suffixe, suffixal
F	féminin	v	voyelle
IN	indice de nombre	V	verbe
IP	indice personnel	TRS	transitif
JL	<i>Jibbāli Lexicon</i> (Johnstone 1981)		

REMERCIEMENTS

Ces missions ont été menées avec l'aide et le soutien du ministère des affaires étrangères français, le CNRS, le CFEY/CEFAS de Sanaa et l'Université d'Aden.

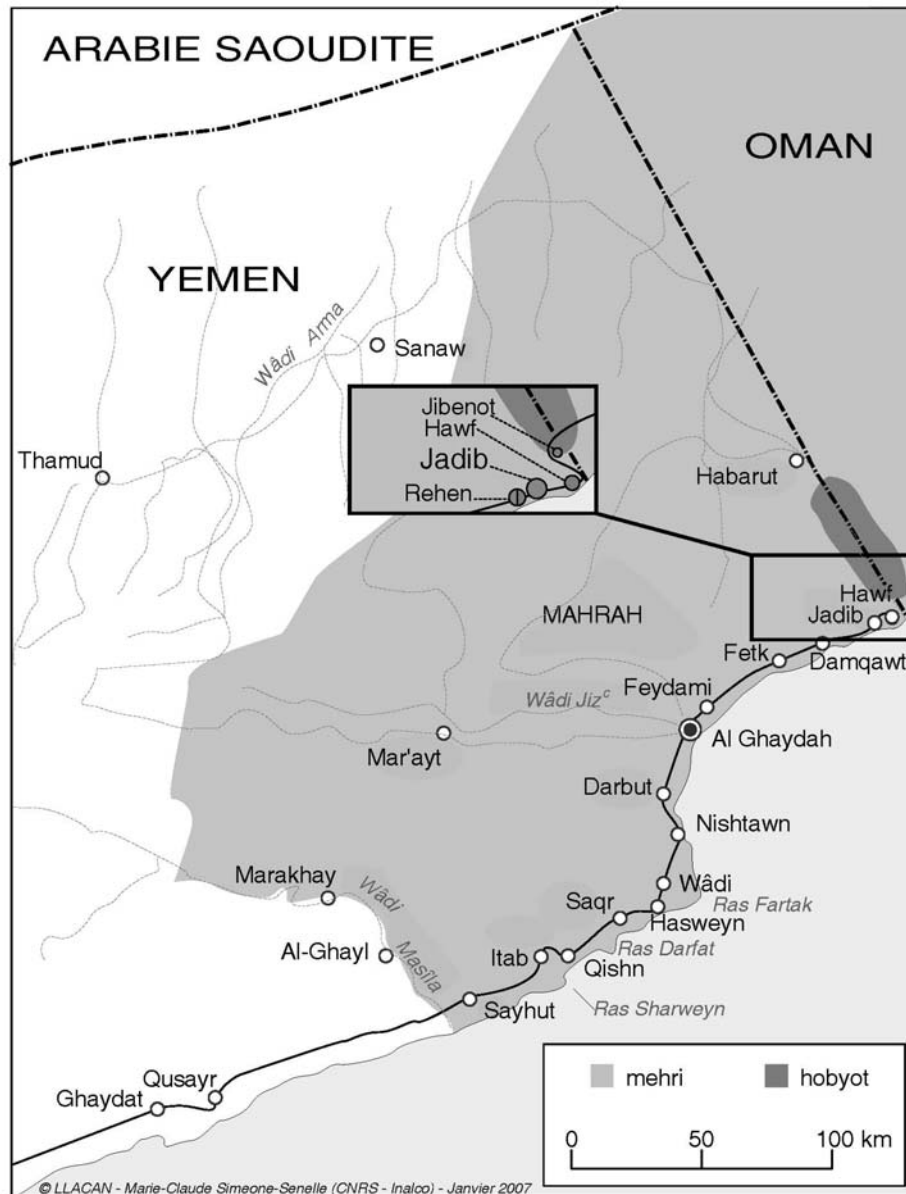
Ces recherches n'auraient jamais pu aboutir sans la participation active des citoyens yéménites de langue hobyot et mehriyot, femmes et hommes, de Jadib, Hawf, Rehen, Martewôn, Taqa, Hedemet. Qu'ils trouvent ici l'expression de mes

remerciements pour leur accueil et leur précieuse aide. Une reconnaissance particulière s'adresse à Sabri Mohammed Bakheit qui, depuis plus de vingt ans, est de toutes les missions. Sa connaissance de la région, des locuteurs (qu'ils soient Mehri, Hobyot ou Soqotri) et son indéfectible amitié en font un collaborateur hors pair.

RÉFÉRENCES

- Arnold, Werner. 1993. Zur Position des Hobyot in den neusüdarabischen Sprachen. *ZAL*. Vol. 25: 17-24.
- Johnstone, Thomas Muir. 1981. *Jibbāli Lexicon*. Oxford, Oxford University Press.
- Johnstone, Thomas Muir. 1982. Hadramawt, iii. Language and Dialect. *Encyclopedia of Islam, Supplement* fasc. 5-6, n. e. Leiden, Brill: 339-340.
- Johnstone, Thomas Muir. 1987. *Mehri Lexicon and English-Mehri Word-List, with Index of the English Definitions in the Jibbali Lexicon, compiled by G. Rex Smith*. London: School of Oriental and Oriental Studies. University of London.
- Johnstone, Thomas Muir. 1991. Mahri. *Encyclopédie de l'Islam, n. e.* Vol. VI: 82-83.
- Nakano, Aki'o. 2013. *Hobyōt (Oman) Vocabulary with examples texts* (edited by Robert Ratcliffe). Tokyo University of Foreign Studies, Research Institute for Languages and Cultures of Asia and Africa [Asian and African Lexicon No. 55]
- Sima, Alexander. 2001. Report on my first journey to the province of Mahra/Yemen in September/October 2001' (J. Buchholz, latest revision: 28/06/2010) http://semitistik.uni-hd.de/sima_jemen_en.html.
- Simeone-Senelle, Marie-Claude. 1991. Récents développements des recherches sur les langues sudarabiques modernes'. *Proceedings of the Fifth International Hamito-Semitic Congress, 1987*, Wien. Wien, Institute für Afrikanistik und Ägyptologie der Universität: 321-337.
- Simeone-Senelle Marie-Claude. 1993. L'expression du "futur" dans les langues sudarabiques modernes, *Matériaux Arabes et Sudarabiques*, nov.ser. 5: 249-78.
- Simeone-Senelle, Marie-Claude. 1997. The Modern South Arabian Languages., in R. Hetzron (Ed.). *The Semitic Languages*. London, Routledge: 379-423.
- Simeone-Senelle, Marie-Claude. 1998. Les langues sudarabiques modernes: des langues sémitiques en danger. *16th International Congress of Linguistics / 1997, Paris*, Elsevier, CDRom Paper n°044.
- Simeone-Senelle, Marie-Claude. 1998/99. 'Bilan et perspectives de recherches sur les langues sudarabiques modernes parlées au Yémen', *Chroniques Yéménites*. Sanaa, CFEY: 87-94.

- Simeone-Senelle, Marie-Claude. 2002. Les langues sudarabiques modernes à l'aube de l'an 2000: Evaluation des connaissances. in S. Izre'el (ed.). *Semitic Linguistics: The state of the art at the turn of the 21st Century*. Israel Oriental Studies XX. Tel Aviv, Eisenbrauns: 379-400.
- Simeone-Senelle, Marie-Claude. 2003. De quelques fonctions de *q-* dans les langues sudarabiques modernes. in S. Robert (ed.). *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation. Polysémie, transcatégorialité et échelles syntaxiques*. Louvain-Paris, Peeters [Afrique et Langage 5]: 239-252.
- Simeone-Senelle, Marie-Claude. 2009. La situation linguistique dans la partie orientale du Mahra, fin novembre 2006. in W. Arnold, M. Jursa, W.W. Müller & S. Prochazka (Eds). *Philologisches und Historisches zwischen Anatolien und Sokotra Analecta Semitica in Memoriam Alexandri Sima..* Wiesbaden, Harrassowitz: 319-338.
- Simeone-Senelle, Marie-Claude. 2010. Le hobyot. *Sorosoro. Pour que vivent les langues du monde*. www.sorosoro.org/le_hobyot.
- Simeone-Senelle, Marie-Claude. 2010. Mehri and Hobyot spoken in Oman and in Yemen. Texte de la communication du 10/02/2010 au *Symposium Oman-Yemen. University Sultan Qaboos, Muscat*. en ligne <<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00907743v1>>
- Simeone-Senelle, Marie-Claude. 2011. Modern South Arabian, Ch. 64. in S. Weninger, G. Khan, M. P. Streck, J.E. Watson (Eds) *Semitic languages. Handbücher zur Sprach und Kommunikations Wissenschaft [HSK 36]. An International Handbook* Berlin, New York, Mouton de Gruyter: 1073-1113.
- Simeone-Senelle, Marie-Claude. 2014. Expression de l'appartenance et de la possession dans le syntagme nominal en sudarabique moderne. in A. Bausi, A. Gori, G. Lusini (Eds) *Linguistic, Oriental and Ethiopian Studies in Memory of Paolo Marrassini*. Wiesbaden, Harrassowitz: 661-687. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01111714v1>
- Simeone-Senelle, Marie-Claude et Martine Vanhove. 1997. La formation et l'évolution d'auxiliaires et particules verbales dans des langues sémitiques (langues sudarabiques modernes et maltais). *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, tome V *Grammaticalisation et Reconstruction*: 85-102.



Aire géographique du hobyot